

La comparaison de dictionnaires comme méthode d'investigation lexicographique

Camille Martinez

0. INTRODUCTION

Comparer des dictionnaires pour mettre au jour une série de différences exploitées comme corpus de recherche est une méthode que plusieurs linguistes ont déjà suivie. Citons par exemple les travaux de Wooldridge (1977) sur la filiation entre Estienne et Nicot, de Catach (1971, 1981, 2001) et de Mathieu-Colas (1988), qui ont comparé l'orthographe de diverses éditions du *Petit Larousse*¹ et du *Petit Robert*², ceux de Lehmann (1995) et P. Corbin (1995) sur la manipulation des citations dans plusieurs productions lexicographiques des éditions Le Robert, ou encore ceux de F. Corbin (2009) sur le devenir des illustrations dans la refonte du *Robert junior*. Le but de ces travaux est d'établir une cartographie différentielle des dictionnaires, qui concerne tous les aspects de ce matériau (orthographe, citations, illustrations, mais aussi nomenclature, rubriques étymologiques, etc.), et qui permette éventuellement de démontrer et surtout de mesurer avec précision la filiation généalogique entre dictionnaires, qu'ils portent le même titre, soient produits par la même maison d'édition, ou non. Alors que ce type de recherche, lorsqu'elle est conduite sur des dictionnaires anciens utilisés comme sources primaires, permet de documenter l'évolution proprement linguistique des siècles passés, elle dote les dictionnaires contemporains, en s'appliquant à ceux-ci, d'une grille de lecture qui dissuade les linguistes de les utiliser comme corpus bruts. En tant que source secondaire de documentation sur la langue, le dictionnaire se doit en effet d'être équipé (par les linguistes) d'outils permettant son interprétation. Plutôt que de vouloir « brûler les dictionnaires » (cf. Yaguello (1979 : 165), Dal & Namer (2012)) avant de se tourner vers des corpus constitués *ad hoc* pour leurs recherches, les lin-

1. Désormais *PL*. Le titre du *PL* étant assez variable (*Petit Larousse illustré*, *Petit Larousse grand format*, *Petit Larousse compact*, etc.), cette abréviation recouvre tous les titres.

2. Désormais *PR*. Le titre du *PR* étant assez variable (*Nouveau Petit Robert*, *Petit Robert 1*, *Petit Robert de la langue française*, etc.), cette abréviation recouvre tous les titres.

guistes pourraient prendre en compte les conditions de fabrication des dictionnaires, qui renseignent sur les limites de leur utilisation en tant que corpus prêts à l'emploi, de façon à apprendre à les utiliser comme de véritables outils de recherche.

La base de cet article est une expérience de comparaison de dictionnaires sur support papier³, expérience menée pour la constitution d'un corpus de thèse. Il s'agissait à l'origine d'observer l'évolution de l'orthographe dans douze *PL* consécutifs (les millésimes 1997 à 2008) d'une part, et dans douze *PR* consécutifs (de la même période⁴) d'autre part.

Après avoir détaillé le principe de la comparaison des dictionnaires (§ 1.), nous étudierons des données chiffrées tirées de la comparaison de mises à jour lexicographiques (§ 2.), avant de proposer une méthode de reconstitution de la généalogie textuelle (§ 3.). Nous nous arrêterons enfin sur un aspect méconnu de la progression du texte lexicographique, en l'occurrence le mouvement de balancier qui le caractérise parfois (§ 4.).

1. LECTURE COMPARÉE DES DICTIONNAIRES

1.1. *Techniques de comparaison des dictionnaires*

De 2005 à 2010, près d'une trentaine de lectures comparées de *PL*, de *PR* et de *Dictionnaire Hachette*⁵ ont été conduites⁶. Au fur et à mesure des comparaisons successives, la technique s'est affûtée et les fruits de cette lecture ont vite dépassé le simple cadre orthographique.

Pour la première lecture comparée, celle des *PL* 2005 et 2006, seuls les changements orthographiques et les mouvements dans la nomenclature (articles entrés, sortis, fusionnés ou scindés) ont été relevés. La lecture consistait alors en une simple comparaison de la liste des entrées.

Au fur et à mesure des lectures comparées dans les *PL* et les *PR*, du fait que les informations orthographiques données par les dic-

3. Nous excluons de cette étude les *Petit Larousse* et les *Petit Robert* informatisés, car leur informatisation est fondée sur le texte du support papier.

4. Les *Petit Robert* sont millésimés depuis l'édition 2006. Pour des raisons de commodité, ceux ne portant pas de millésime sont ici millésimés à l'aide de la règle instaurée pour le 2006 : millésime = année de parution + 1.

5. Désormais *DH*. Les données concernant le *DH*, qui concernent uniquement les millésimes 2010 et 2011, sont disséminées dans la section 2., et servent de points de comparaison avec les données tirées des *PL* et *PR*.

6. Dans l'ordre suivant : *PL* 2006 (comparé avec l'édition précédente), *PL* 2005 (*id.*), *PL* 2004, *PL* 2003, *PL* 2002, *PR* 2006, *PL* 2001, *PL* 2000, *PL* 1999, *PL* 1998, *PR* 2005, *PR* 2004, *PR* 2007, *PL* 2007, *PR* 2003, *PR* 2002, *PR* 2001, *PR* 2000 (comparé avec le *PR* 1997, faute d'avoir pu consulter les *PR* 1998 et 1999), *PR* 2008, *PL* 2008, *PR* 2009, *PL* 2009, *PL* 2010, *PR* 2010, *PL* 2011, *PR* 2011, *DH* 2011.

tionnaires ne se situent pas uniquement dans les entrées de ceux-ci, mais également dans les catégories grammaticales (en cas d'invariabilité du nom ou de l'adjectif), dans les parenthèses de pluriel⁷, dans les exemples au pluriel⁸ ou encore dans des remarques sur les graphies (dont la position n'est pas prédéterminée au sein des articles), la comparaison des nomenclatures s'est vite enrichie d'une vérification de segments de texte supplémentaires particuliers à certains articles. Pour cela, deux listes aide-mémoire d'articles à comparer (une pour les *PL*, une pour les *PR*) étaient augmentées de nouveaux items au fil des lectures. Celles-ci ont été remplacées, à partir de la quinzième comparaison environ, par des traits de crayon portés directement dans les marges des articles, en face des lignes appelant une vérification particulière. Ces lignes ont dès lors été comparées de la même façon que les entrées. A ce stade, la lecture consistait donc en la vérification d'une liste précise de points de comparaison.

C'est surtout lors de la douzième comparaison, qui concernait les *PR* 2003 et 2004, que l'avancée technique la plus importante a été mise au point : le relevé s'est étendu, dans la mesure du possible, à l'ensemble des modifications apportées au texte, et non plus seulement à la nomenclature et à l'orthographe. Lors de mises à jour des *PL* et *PR*, le relevé des articles entrés et des changements orthographiques était relativement monotone, puisqu'il n'apparaissait qu'un mot nouveau toutes les dix pages en moyenne pour le *PL* et toutes les trente pages en moyenne pour le *PR* (cf. § 2.3.), les changements orthographiques étant encore moins fréquents. Très souvent, les pages paraissaient identiques : elles commençaient et se terminaient par la même ligne exactement, et aucune autre ligne ne semblait avoir été modifiée. Face au constat que la plupart des pages du dictionnaire étaient absolument identiques d'une édition à la suivante, et que seules quelques pages (contenant notamment les mots nouveaux) étaient retouchées, l'idée est venue de compléter le relevé habituel par un relevé des pages retouchées, avec pour chaque page la liste des modifications textuelles, et éventuellement iconographiques, observées.

Ce relevé a pour premières traces les pages 342 et 343 du *PR* 2004 (comparé à l'édition précédente), sur lesquelles il apparaît que l'étymologie de l'article **canicule** a été complétée, qu'un sens a été ajouté à l'article **cannelé, ée** et que la définition de *poussette canne*, dans l'article **poussette**, a été remplacée par un renvoi vers l'article **canne**, qui contenait lui aussi une définition de ce composé. Ce qu'il manque encore à ce relevé des changements sur les pages 342 et 343, c'est ce qui relie les trois modifications textuelles à première vue indépendantes.

7. Cet élément est spécifique de la microstructure des *PL*.

8. Fréquents dans les *PR*, où ils indiquent l'emploi d'un mot au pluriel, ils ont parfois le même rôle dans les *PL*.

Par la suite, au moment de la comparaison des *PR* 2001 et 2002, il est apparu clairement que chaque page du dictionnaire contenait un nombre de lignes en équilibre. Lorsqu'un dictionnaire est mis à jour, c'est-à-dire lorsqu'une centaine de nouveaux articles et de nouveaux sens sont ajoutés, le nombre total de pages ne change pas. Et, la plupart des pages demeurant absolument inchangées, on en déduit que le nombre global de lignes ne varie pas, ou très peu. Donc, sur une page donnée, quand une ligne est ajoutée, la place équivalente doit être gagnée, par exemple en supprimant une autre ligne – ce procédé est nommé mise à longueur⁹. Dans le *PR* 2002, page 33 (première page de ce millésime à avoir été modifiée), quand l'article **adjudant** est féminisé¹⁰, la définition d'**adiposité** est coupée : une ligne ajoutée est compensée par une ligne supprimée. Notre relevé des modifications apportées au *PR* 2002 indique, pour chacune de ces modifications, une information chiffrée sur la variation du nombre de lignes de l'article retouché. Le même type de relevé a été pratiqué pour les *PL* 2008 à 2011.

1.2. Dictionnaires mis à jour : retouches du texte et mise à longueur

Les retouches apportées au texte lexicographique lors de sa mise à jour sont de quatre types (cf. Martinez (2009 : 192 et 2012 : 158) : ajout, suppression, déplacement, remplacement. Le principe général de la mise en œuvre de ces retouches est simple : quelques modifications textuelles nécessaires à la mise à jour¹¹, qui se déroulent sur une page donnée, entraînent d'éventuelles conséquences.

L'ajout d'un article nouveau ou d'une définition supplémentaire au sein d'un article préexistant constitue une cause de retouche de la page dans laquelle cette nouveauté s'implante. D'autres causes de retouche s'observent moins fréquemment : maintien à jour d'un développement encyclopédique, correction d'une coquille, changement orthographique.

Cet ajout est susceptible d'entraîner des conséquences directes et nécessaires, telles que l'ajout d'un renvoi vers un article ajouté. Par exemple, l'ajout de l'article **caïpirinha** dans le *PR* 2011 a pour conséquence, sur une autre page, l'ajout (parmi d'autres) d'un renvoi de l'article **cocktail** vers l'article nouvellement créé.

L'ajout d'un article nouveau ou d'une définition supplémentaire, qui se traduit le plus souvent par un certain nombre de lignes ajou-

9. Il existe d'autres manières de compenser un ajout de lignes, sans toucher au texte, en jouant sur l'interlignage (espace entre les lignes), l'interlettrage (espace entre les caractères), les illustrations.

10. Cette féminisation se traduit concrètement par l'ajout de « , **ante** » dans l'entrée, de la prononciation correspondante dans la notation phonétique, de l'exemple « *Une adjudante-chef.* » au cœur de l'article et par la modification de la catégorie grammaticale (« n. m. » devenant « n. »).

11. La mise à jour pouvant se définir théoriquement comme l'ajout dans un dictionnaire millésimé d'informations nouvelles sélectionnées par les lexicographes.

tées, est susceptible d'entraîner des conséquences indirectes dans des articles proches, si ceux-ci sont retouchés dans le but de gagner des lignes. Par exemple, l'ajout de l'article **survitaminé**, e dans le *PL* 2008, page 980, est compensé sur cette même page par la légère reformulation de la définition de l'article **survitrage**, par la suppression de l'exemple de l'article **survivre** et par la suppression de la marque « ÉLECTROTECHN. » de l'article **survolteur-dévolteur**.

Enfin, sur la page concernée par un ajout quelconque, des conséquences annexes à cet ajout peuvent se manifester. Il s'agit de modifications textuelles accessoires, qui n'apportent pas de nouvelle information de premier plan, qui n'entraînent aucun gain de ligne, et qui se déroulent en marge d'un changement plus important sur la même page. Par exemple, sur la page 547 du *PL* 2010, alors que les trois lignes nécessaires à un ajout de sens à l'article **interruption** (cause de retouche de la page, colonne n° 3) sont obtenues en retouchant les articles **interpréter**, **interpréteur** et **interroger** (conséquences indirectes, colonnes n° 2 et 3) et en procédant à quelques ajustements dans l'article **interruption** lui-même, on observe en parallèle dans la première colonne un ajout mineur dans le développement encyclopédique de l'article **Internet**, ajout qui ne modifie pas le nombre de lignes de la colonne (cf. illustration 1).

INTERNET [ɛ̃tɛrnet] n.m. (abrév. de l'anglo-amér. *international network*, réseau international). Réseau télématique international, issu du réseau militaire américain Arpanet (conçu en 1969) et résultant de l'interconnexion d'ordinateurs du monde entier utilisant un protocole commun d'échanges de données (IP pour *Internet protocol*). Abrév. : *Net*. [Tout utilisateur d'un micro-ordinateur muni d'un modem peut se connecter à Internet via un fournisseur d'accès. Les services offerts comprennent la consultation d'informations (sites Web), la messagerie électronique, des forums, le commerce électronique, etc.] – REM. S'écrit aussi sans majuscule.

INTERNET [ɛ̃tɛrnet] n.m. (abrév. de l'anglo-amér. *international network*, réseau international). Réseau télématique international, issu du réseau militaire américain Arpanet (conçu en 1969) et résultant de l'interconnexion d'ordinateurs du monde entier utilisant un protocole commun d'échanges de données (IP pour *Internet protocol*). Abrév. : *Net*. [Tout utilisateur d'un micro-ordinateur muni d'un modem peut se connecter à Internet via un fournisseur d'accès. Les services offerts comprennent la consultation d'informations (sites Web), la messagerie électronique, des forums, des blogs, le commerce électronique, etc.] – REM. S'écrit aussi sans majuscule.

Illustration 1 : Article **Internet** des *PL* 2009 et 2010

La comparaison de deux millésimes consécutifs (le second étant une mise à jour du premier) se résume donc, pour chaque page comparée, à la recherche de causes de retouche (le cas échéant) et des conséquences qu'elles entraînent. Le principe suivant lequel toute ligne ajoutée doit le plus souvent être compensée par une ligne supprimée guide la comparaison, pour deux raisons.

D'abord, ce jeu d'échanges de lignes, s'il se déroule à un niveau local (et non au niveau d'une section alphabétique entière ou du dictionnaire entier, comme on pourrait le supposer), concerne rarement une seule colonne du dictionnaire. Bien souvent, une ligne ajoutée dans une colonne est compensée par une suppression dans une colonne voisine de la même page, ce qui entraîne un décalage au début et à la fin des colonnes concernées : les lignes chassent. Un peu moins souvent, par exemple lorsque le nombre de lignes à ajouter est important (entrée d'un long article), des lignes ajoutées sur une page sont compensées par des suppressions sur une page voi-

sine (cf. § 2.2.). Il peut même arriver que plusieurs pages consécutives soient modifiées, dans le cas où le texte doit subir plusieurs retouches rapprochées, comme ce peut être le cas dans les pages où figurent les mots construits avec les préfixes les plus productifs¹². Ainsi, dans le *PL* 2010, l'ajout d'un long article de huit lignes (**IP**) sur la page 551 nécessite la modification des trois pages qui précèdent : page 548 l'illustration de l'article **intestin** est resserrée (quatre lignes gagnées), page 549 aucune ligne n'est gagnée mais les lignes chassent¹³, et page 550 la réécriture d'une définition d'**inventaire** (la dernière, cf. illustration 2) et de l'exemple d'**invétérer (s')** (cf. illustration 3) permettent le gain de deux lignes. L'existence de tels faits guide la comparaison en ajoutant des points de vérification qui s'ajoutent à la stricte comparaison des nomenclatures : en l'occurrence la première et la dernière ligne de chaque colonne. Si l'une d'elles est modifiée, c'est le signe que la page a été retouchée et qu'elle doit être soumise à des investigations minutieuses. Si aucune n'est modifiée, on peut supposer qu'aucun échange de lignes n'a eu lieu sur la page, ou, si c'est le cas, qu'il a eu lieu dans les limites d'une colonne isolée.

INVENTAIRE n.m. (du lat. *inventus*, trouvé). 1. État, description et estimation des biens appartenant à qq, à une collectivité. *Faire l'inventaire d'une succession.* ∘ *Faire l'inventaire de qqch*, en faire la revue détaillée, minutieuse. *Faire l'inventaire de ses poches.* — (De *l'Inventaire*, poème de J. Prévert [*Paroles*, 1946]). *Inventaire à la Prévert* : énumération burlesque d'éléments sans rapport entre eux, dans un but poétique ou ludique. 2. État détaillé et estimatif des biens et droits que possède une entreprise, pour constater les profits ou les pertes.

INVENTAIRE n.m. (du lat. *inventus*, trouvé). 1. État, description et estimation des biens appartenant à qq, à une collectivité. *Faire l'inventaire d'une succession.* ∘ *Faire l'inventaire de qqch*, en faire la revue détaillée, minutieuse. *Faire l'inventaire de ses poches.* — (De *l'Inventaire*, poème de J. Prévert [*Paroles*, 1946]). *Inventaire à la Prévert* : énumération burlesque d'éléments sans rapport entre eux, dans un but poétique ou ludique. 2. État détaillé et estimatif des biens et droits d'une entreprise, pour constater les profits ou les pertes.

Illustration 2 : Article **inventaire** des *PL* 2009 et 2010

INVÉTÉRER (S') v.pr. [11]. *Litt.* S'affermir, se fortifier avec le temps. *Laisser s'invétérer une mauvaise habitude.*

INVÉTÉRER (S') v.pr. [11]. *Litt.* S'affermir, se fortifier avec le temps. *Laisser s'invétérer une vile habitude.*

Illustration 3 : Article **invétérer (s')** des *PL* 2009 et 2010

La deuxième raison pour laquelle le principe de modification des pages décrit ci-dessus guide la comparaison concerne un niveau de lecture encore plus restreint, celui des articles. En effet, il est bien évident que l'ajout d'une ligne ou la suppression d'une ligne ne correspond qu'exceptionnellement à l'ajout ou à la suppression d'une ligne entière, parfaitement pleine. Au contraire, puisque chaque article débute après un saut de ligne, chaque article se termine par une ligne plus ou moins longue. Si un article se termine par une ligne creuse (une ligne très courte, qui n'occupe pas la totalité de

12. On relève par exemple 22 articles entrés commençant par *bio-* dans les *PL* 1997 à 2011 (**bioluminescent**, **biopuce**, **biovigilance**, etc.), ou encore 17 articles entrés commençant par *anti-* dans les *PR* 1997 à 2011 (**antipub**, **antislash**, etc.).

13. Le nombre de lignes reste le même d'une année à l'autre, mais il y a un échange de lignes entre cette page et ses voisins.

la justification), il suffira de supprimer un certain nombre de caractères (équivalant à moins d'une ligne) n'importe où dans cet article pour que sa longueur baisse d'une unité. En revanche, si un article se termine par une ligne qui occupe toute la justification ou presque, il sera plus difficile de le réduire d'une unité. En conséquence, lorsqu'un article est réduit pour gagner une ou plusieurs lignes, mis à part dans les cas peu fréquents où le texte supprimé correspond parfaitement à la mesure d'une ligne, la dernière ligne de cet article est nécessairement modifiée. Ainsi, c'est parce que les articles **inventaire** et **invétérer (s')** se terminent par des lignes creuses (respectivement « pertes. » et « tude. », cf. illustrations 2 et 3) qu'ils sont choisis pour un gain de ligne sur la page 550 du *PL* 2009. La coupure à opérer dans leur contenu est donc de faible ampleur. Si ce principe de modification des articles constitue une aide dans leur comparaison, c'est parce que l'observation comparée de la dernière ligne d'un article dans deux millésimes de suite permet de savoir immédiatement si celui-ci a été retouché ou pas. S'il l'a été, sa dernière ligne a toutes les chances de ne plus être la même¹⁴ – bien qu'elle puisse également rester identique. S'il ne l'a pas été, alors sa dernière ligne est identique d'une année à l'autre. Dans les *PR*, on trouve également des sauts de ligne à l'intérieur des articles. La ligne qui précède chaque saut de ligne doit alors être prise en considération.

Finalement, la comparaison de deux dictionnaires n'est pas une lecture comparée intégrale. C'est plutôt un exercice de comparaison d'une série précise de points de repère : entrées, lignes de fin d'articles, lignes de début et de fin de colonne. D'autres points de vérification, tels que la position des illustrations, le nombre de lignes (compté ou évalué à vue d'œil), l'interlignage, la position relative de lignes face à face dans deux colonnes, peuvent être utilisés. De cette façon, la comparaison de dictionnaires est rapide et permet un relevé presque complet (mais difficilement exhaustif) des changements apportés au texte du dictionnaire mis à jour.

1.3. *Dictionnaires refondus : changement de maquette*

Tout cela doit être reconsidéré dans les cas où, d'une année à l'autre, le dictionnaire n'est pas mis à jour suivant les principes exposés.

Périodiquement, le *PL* et le *PR* sont refondus. C'est le cas, dans la période considérée, pour le *PL* 1998 et le *PR* 2007. Dans le cadre d'une refonte, une nouvelle maquette est adoptée : le format et le nombre de pages de l'ouvrage, l'encombrement (nombre total de caractères par page, qui a un impact sur le confort de lecture), le jeu de polices, etc. sont revus. Toutes les pages sont donc modifiées. De

14. Les dernières lignes des deux articles cités dans le millésime 2010 sont « prise, pour constater les profits ou les pertes. » et « avec le temps. *Laisser s'invétérer une vile habitude.* » : la différence est facile à remarquer.

façon similaire, de nouvelles maquettes ont parfois été adoptées en dehors du cadre d'une refonte : dans les *PL* 2005, *PR* 2001 et *PR* 2003, toutes les pages ont donc été modifiées.

Par ailleurs, la maquette adoptée lors de la refonte du *PR* 2007 possède une particularité que ne partagent pas les maquettes précédentes : elle inclut une part de souplesse, en ce sens que la chasse des pages devient dès lors courante, même lorsque le texte n'est pas modifié. L'interlettrage, l'interlignage, l'espace entre les articles sont tels dans ce millésime que les ajouts futurs pourront être pris en charge sans nécessité de supprimer du contenu alentour. De telle sorte que, dans les *PR* suivants, des centaines d'articles sont ajoutés (soit beaucoup plus que dans les mises à jour d'avant 2007)¹⁵, sans que l'augmentation de l'encombrement n'influe sur le confort de lecture. En toute logique, chaque année depuis 2007, toutes les pages du *PR* sont modifiées, ce qui empêche d'exploiter les extrémités des colonnes comme points de repère lors de la comparaison et rend moins complet le relevé des retouches textuelles.

1.4. Relevés métalexographiques

À l'issue de la comparaison de deux dictionnaires consécutifs, on obtient une liste des modifications qui ont été apportées au texte pour passer d'un millésime au suivant. Les tableaux 1 et 2 présentent un extrait des données récoltées, premièrement lors de la mise à jour d'un *PL* dans lequel les lexicographes pratiquent la mise à longueur à cause de la contrainte induite par un nombre de pages devant rester fixe (les données se veulent précises et aussi complètes que possible), deuxièmement lors de la mise à jour d'un *PR* dont la mise en pages est souple (la complétude des données est alors fonction de la chance et de l'expérience de comparaison du lecteur).

PAGE	RETOUCHES	LIGNES
226	s.v. communauté : ajout sens + 2 réécritures définition	+ 4
	s.v. commune : coupure développement encyclopédique	- 1
227	s.v. communicatif : réécriture exemple	- 1
	s.v. communication : coupure exemple + réécriture exemple	- 1
	s.v. communiquer : coupure exemple + 2 réécritures exemple	- 1
230	s.v. compressibilité : coupure exemple	- 1
	s.v. compris : suppression exemple + réécriture définition + réécriture remarque	- 1
	s.v. compte-fils : resserrement illustration	- 1
231	s.v. comptoir : ajout sens	+ 3
251	s.v. corniche : suppression renvoi vers illustration	0
259	s.v. coup : ajout dans définition	0

15. En moyenne, dans les *PR* 1998 à 2006, 88 articles ou sous-articles nouveaux sont introduits par mise à jour. Dans les mises à jour 2008 à 2011, le nombre moyen d'articles ou sous-articles ajoutés par millésime est de 260.

PAGE	RETOUCHES	LIGNES
262	s.v. couronne : coupure définition ¹⁶ (retouche liée à p. 658)	0
263	s.v. coussinet : réécriture définition s.v. couteau : ajout de sens s.v. coûter : coupure définition + 3 réécritures exemple	- 1 + 3 - 1
[...]	[...]	[...]
658	dans le tableau « Les monnaies du monde » : mise à jour (Slovaquie) (retouche liée à p. 262)	0

Tableau 1 : Extrait des modifications apportées au *PL* 2009 lors de sa mise à jour (pages 226 à 263 et 658)

OPÉRATION	ARTICLES CONCERNÉS
ajout d'article	végétaliser
ajout de sens	vérificateur, trice VTT ou V.T.T.
ajout de composés définis	vecteur (<i>de clonage</i>) vecteur (<i>d'expression</i>) vésicule (<i>sécrétoire ou de sécrétion</i>) virus (<i>enveloppé, non enveloppé</i>) (<i>pouvoir</i>) vulnérant (<i>d'un projectile</i>)
ajout de citation	vulgate
ajout de renvois	vecteur virus (2 renvois ajoutés)
ajout de marqueur	vésicule
ajout d'exemples	vacuole végétal, e, aux vésicule V.I.H. virus (2 exemples ajoutés) vitamine
ajout dans un exemple	vasculaire
ajout de recommandation officielle	vintage
réécriture de définitions	vacuole vasopressine vecteur végétal, e, aux vésicule vitamine
changement de marques	vacuole vacuome vasopressine vecteur (3 marques changées) vésicule V.I.H. volorécepteur

16. À l'occasion du changement de monnaie en Slovaquie : début 2009, l'euro a remplacé la couronne slovaque.

OPÉRATION	ARTICLES CONCERNÉS
changement orthographique	V.I.H.

Tableau 2 : Extrait des modifications apportées au *PR* 2010 lors de sa mise à jour (lettre *V*)

On constate à travers ces extraits de relevés que l'approche n'est pas du tout la même selon que l'on compare deux dictionnaires ayant le même squelette de pagination (mises à jour du *PL*, mises à jour du *PR* jusqu'à 2006) ou non (refontes, changements de maquette, *PR* à partir de 2007). Dans les deux cas, on obtient toutefois une liste d'articles dans lesquels une modification est constatée, ainsi que la nature de cette modification. Quand l'information est pertinente, le numéro de page et la balance des lignes ajoutées ou supprimées sont indiquées.

2. DONNÉES CHIFFRÉES SUR LES DICTIONNAIRES MIS À JOUR

La technique de comparaison des dictionnaires aura nécessité une vingtaine de lectures comparées de dictionnaires pour s'affûter et devenir un outil efficace produisant des informations nombreuses et fiables. Les derniers *PL* comparés (2007 à 2011) ainsi que les deux *DH* comparés (2010 et 2011) sont ceux pour lesquels nous disposons des informations les plus complètes. Les informations tirées de la comparaison des premiers dictionnaires étudiés sont trop imprécises pour être étudiées ici. De même pour celles tirées de la comparaison des *PR* de la période 2007-2011, trop peu approfondies (cf. tableau 2), du fait de la souplesse de leur maquette et de la chasse de toutes leurs pages ou presque.

2.1. Nombre de pages retouchées (*PL* 2007 à 2011, *DH* 2011)

Les premières informations chiffrées analysables sont le nombre et la proportion de pages retouchées dans la partie « Langue française » d'un *PL* mis à jour, que l'on pourra comparer avec les données observées dans le *DH* 2011 (cf. tableau 3).

	NOMBRE DE PAGES RETOUCHÉES	NOMBRE DE PAGES TOTAL	POURCENTAGE
<i>PL</i> 2006 → 2007	304	1 089	27,9 %
<i>PL</i> 2007 → 2008	275	1 089	25,3 %
<i>PL</i> 2008 → 2009	304	1 089	27,9 %
<i>PL</i> 2009 → 2010	233	1 089	21,4 %
<i>PL</i> 2010 → 2011	279	1 089	25,6 %

	NOMBRE DE PAGES RETOUCHÉES	NOMBRE DE PAGES TOTAL	POURCENTAGE
<i>DH</i> 2010 → 2011	502 ¹⁷	1 747	28,7 %

Tableau 3 : Nombre et proportion de pages retouchées¹⁸
dans les *PL* 2007 à 2011 et le *DH* 2011

Lors d'une mise à jour du *PL*, approximativement un quart des pages est retouché (et à peine plus lors de la mise à jour du *DH* 2011). Par conséquent, trois quarts des pages sont laissées intactes. Mettre à jour un *PL* consiste à retoucher 230 à 310 pages¹⁹.

La justification de cette pratique est financière. En effet, du fait de certaines modalités induites par la chaîne de fabrication du dictionnaire et en particulier du fait de la composition du texte à la page (ce qui est le cas dans les six dictionnaires étudiés dans cette section), le prix de la mise à jour est proportionnel au nombre de pages retouchées.

2.2. Nombre de pages qui chassent (*PL* 2007 à 2011, *DH* 2011)

Quand 280 pages sont retouchées, il ne s'agit pas de 280 pages isolées. Comme on l'a vu précédemment, il arrive que les ajouts apportés à une page soient compensés par des suppressions effectuées sur la page voisine : les pages chassent. Il est relativement fréquent que deux pages consécutives soient modifiées, avec glissement de ligne(s) d'une page sur l'autre. Il arrive également, moins fréquemment, qu'un plus grand nombre de pages soient modifiées en bloc. Le tableau 4 indique, pour chaque *PL* de 2007 à 2011 ainsi que pour le *DH* 2011, le nombre de fois où un bloc d'un nombre donné de pages (une page, deux pages, etc. jusqu'à neuf pages) est modifié.

17. Pour le *DH* 2011, le relevé des modifications inclut la nomenclature des noms propres, interclassée avec la nomenclature de langue.

18. Le nombre indiqué est un nombre minimum, car certaines pages retouchées de façon infime ont pu échapper à notre vigilance. Ce peut être le cas surtout lorsque la seule modification apportée sur la page ne modifie pas le nombre de lignes de l'article touché. Un exemple d'infime modification observée : sur la page 691 du *PL* 2011, dans l'article **nom**, un mot est supprimé de la définition de *nom de famille* (pour cause de changement dans les dispositions légales concernant l'écriture des patronymes et matronymes accolés), n'entraînant ni changement du nombre de lignes de l'article, ni modification de la dernière ligne de l'article.

19. Cette fourchette est à interpréter comme un minimum de pages dans lesquelles des retouches ont effectivement été constatées. Il peut demeurer des pages modifiées non décelées, notamment celles comportant des ajouts mineurs n'entraînant pas de changement du nombre de lignes (cf. la note précédente et les pages 251, 259 et 262 citées dans le tableau 1).

BLOC DE <i>n</i> PAGE(S) MODIFIÉE(S)	PL 2007		PL 2008		PL 2009		PL 2010		PL 2011		DH 2011	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
<i>n</i> = 1	137	137	132	132	123	123	114	114	111	111	342	342
<i>n</i> = 2	57	114	44	88	64	128	50	100	55	110	62	124
<i>n</i> = 3	11	33	12	36	9	27	5	15	13	39	12	36
<i>n</i> = 4	2	8	1	4	4	16	1	4	0	0	0	0
<i>n</i> = 5	1	5	0	0	2	10	0	0	0	0	0	0
<i>n</i> = 6	0	0	1	6	0	0	0	0	2	12	0	0
<i>n</i> = 7	1	7	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0
<i>n</i> = 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>n</i> = 9	0	0	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		304		275		304		233		279		502

Tableau 4 : Chasse des pages retouchées
dans les *PL* 2007 à 2011 et le *DH* 2011

(a) = nombre de cas ; (b) = nombre de pages concernées

On observe tout d'abord qu'il est très rare qu'un bloc de plus de quatre pages consécutives soit sujet à modification : cela a été le cas seulement neuf fois lors des cinq mises à jour du *PL* observées – et jamais dans le *DH* 2011. Lorsque cela se produit, c'est souvent à cause d'un ajout important ou de plusieurs ajouts rapprochés (cf. aussi § 1.2.). Ainsi, l'entrée de l'article **pop-up** dans le *PL* 2011 nécessite la retouche des pages 800 à 805. Les huit lignes qu'il mesure sont parfaitement compensées par des suppressions de trois, une et quatre lignes sur les pages 800, 803 et 805. Si neuf pages successives doivent chasser dans le *PL* 2008 (pages 784 à 792), c'est à cause de l'entrée de **podcast** et de **podcasting**, mais aussi de l'ajout d'un sens à **planète** et d'une réécriture plus fournie du développement encyclopédique de ce même article (au total, dix-huit lignes sont ajoutées).

Ensuite, on observe que, parmi les pages modifiées, le nombre de pages isolées est de plus en plus faible dans les *PL* de la période considérée (la baisse est continue de 137 en 2007 à 111 en 2011). Sur un total de 1 395 pages retouchées dans les cinq millésimes observés, moins de moitié (44,2 %) sont des pages isolées. Alors que la date de la dernière refonte s'éloigne, on fait de plus en plus souvent appel aux pages voisines pour trouver de quoi compenser les ajouts. Cela est probablement dû à un phénomène d'"usure des pages". Plus la dernière refonte est ancienne, plus il est difficile de trouver de la place pour réaliser des ajouts.

Enfin, le nombre important de cas dans lesquels les lexicographes font volontairement chasser les pages pour compenser les ajouts, ce qui implique un coût supplémentaire, témoigne d'une équation significative. Mettre à jour le dictionnaire a nécessairement un prix, mais mieux vaut avoir plus de choix dans les articles à couper, quitte à entraîner un coût financier supplémentaire, que restreindre (au cadre de la page) le choix des articles à couper dans le but de faire

quelques économies pécuniaires. Ce qui fait la richesse d'un dictionnaire, c'est plus son texte que les capitaux susceptibles d'être engagés par son éditeur.

2.3. Nombre d'articles retouchés et de lignes gagnées (PL 2009 à 2011, DH 2011)

Comme on l'a vu, dans les *PL* 2007 à 2011, 280 pages en moyenne sont retouchées ; 502 l'ont été dans le *DH* 2011. On peut se demander, en resserrant le niveau d'observation, combien d'articles sont modifiés sur chaque page (cf. tableau 5). Pour le savoir, nous restreignons l'enquête aux *PL* 2009 à 2011 ainsi qu'au *DH* 2011, pour lesquels un maximum d'informations ont été récoltées à ce sujet.

	ARTICLES RETOUCHÉS	PAGES RETOUCHÉES	ARTICLES RETOUCHÉS PAR PAGE	NOMBRE TOTAL D'ARTICLES	POURCENTAGE D'ARTICLES RETOUCHÉS
<i>PL</i> 2008 → 2009	530	304	1,74	55 432	0,96 %
<i>PL</i> 2009 → 2010	474	233	2,03	55 526	0,85 %
<i>PL</i> 2010 → 2011	461	279	1,65	55 605	0,83 %
<i>DH</i> 2010 → 2011	1 077 ²⁰	502	2,15	/	/

Tableau 5 : Nombre, moyenne par page et pourcentage d'articles retouchés (*PL* 2009 à 2011 et *DH* 2011, retouches d'illustrations incluses)

Pour la mise à jour des *PL* 2009 à 2011, le nombre d'articles retouchés est relativement faible : entre 460 et 530 par millésime²¹. Sur l'ensemble des articles du dictionnaire (dont le nombre croît chaque année dans la période considérée), cela représente une part variant de 0,8 à 1 %. Sur chaque page retouchée, on trouve en moyenne 1,5 à 2 articles modifiés. Dans le *DH* 2011, on trouve des valeurs à peine plus élevées, avec en moyenne 2,15 articles modifiés par page retouchée.

Le niveau d'observation peut encore être resserré pour savoir quels articles sont retouchés, et dans quelle mesure ils le sont. Ici, les modifications textuelles que nous avons identifiées comme étant des causes de retouche des pages (ajouts de lignes, pour schématiser) doivent être distinguées de leurs conséquences (suppressions de lignes).

20. Cf. n. 17.

21. Cette fourchette est à lire comme un minimum d'articles dans lesquels une modification a effectivement été constatée. Il peut demeurer des articles modifiés non décelés.

Parmi les causes de retouche, les ajouts d'articles entiers sont un terrain d'étude abordable, dans la mesure où nous les avons tous relevés, en notant pour chacun sa longueur en lignes. Il apparaît ainsi que, dans les douze *PL* mis à jour étudiés²², 1 297 articles ont fait leur entrée, ce qui représente un total de 3 694 lignes ajoutées (pour une moyenne de 2,85 lignes par article nouveau). Les douze *PL* totalisant 12 918 pages²³, on observe que l'insertion d'articles nouveaux nécessite l'ajout de 28,6 lignes toutes les 100 pages en moyenne. De façon similaire, dans les neuf *PR* mis à jour avec la contrainte de pages que nous avons étudiés²⁴, 713 articles ont fait leur entrée (si l'on exclut les sous-articles), ce qui représente un total de 2 556 lignes ajoutées (pour une moyenne de 3,58 lignes par article nouveau). Les neuf *PR* totalisant 24 044 pages²⁵, on observe que l'insertion d'articles nouveaux nécessite l'ajout de 10,6 lignes toutes les 100 pages en moyenne. Par ailleurs, le nombre de définitions ajoutées dans des articles préexistants (seconde cause de retouche des pages) n'est pas non plus négligeable²⁶, si bien que le nombre de lignes ajoutées dans un dictionnaire mis à jour est plus élevé que celui annoncé ci-dessus. En dépit de ces nombreux ajouts, l'activité lexicographique principale qui fait de l'édition mise à jour d'un dictionnaire son argument de vente, c'est-à-dire l'ajout d'articles et de définitions supplémentaires, représente un total qui paraît dérisoire, rapporté à l'ensemble du texte.

N'oublions pas que toutes les lignes ajoutées doivent également être gagnées, et ce à l'aide de plusieurs procédés (toujours lorsque la contrainte de pagination est à l'œuvre). Il est tout d'abord possible de modifier le texte, comme nous l'avons déjà évoqué : en supprimant totalement un élément de la microstructure, en le coupant un peu, en le réécrivant un peu pour qu'il soit plus bref, en le remplaçant par un autre plus court. Il est également possible, dans le *PL*, de modifier l'iconographie : en supprimant une illustration, en la coupant, en la resserrant, en réorganisant les éléments qui la composent, en la rapprochant du texte qui l'entoure, en la rempla-

22. Soit les *PL* 1999 à 2004 et 2006 à 2011.

23. Dans leur partie « langue française ». 1 064 pages pour les *PL* 1999 à 2004, et 1 089 pages, après changement de maquette, pour les *PL* 2006 à 2011.

24. Soit les *PR* 1998 à 2006.

25. 2 432 pages pour les *PR* 1998 à 2000, 2 722 pages pour les *PR* 2001 et 2002, 2 826 pages pour les *PR* 2003 à 2006. Les *PR* 2001 et 2003 sont des mises à jour avec changement de maquette, d'où l'augmentation du nombre de pages. Tous les articles entrés dans ces deux éditions ont été relevés. La maquette du *PR* 2001 place la première ligne de chaque article en débord (c'est-à-dire qu'elle dépasse dans la marge gauche) et augmente l'interlignage entre deux articles. La maquette du *PR* 2003 prend en charge l'ajout des plus de 600 encadrés étymologiques ajoutés dans cette édition. L'augmentation de l'interlignage et l'ajout des encadrés étymologiques sont les causes de l'inflation du nombre de pages dans ces deux millésimes.

26. Nous avons ainsi relevé 70 ajouts de définitions nouvelles dans le *PL* 2009, 64 dans le 2010 et 77 dans le 2011, ainsi que 174 ajouts de définitions nouvelles dans le *PR* 2010 et 140 dans le 2011, chaque ajout représentant quelques lignes de texte.

çant par une illustration plus petite. Il est enfin possible de jouer sur l'interlignage et l'interlettrage : en diminuant le premier, on peut ajouter des lignes dans une colonne de taille fixe ; en diminuant le second, on peut ajouter des caractères dans une ligne de taille fixe et ainsi réduire le nombre de lignes d'un article se terminant par une ligne creuse.

Les tableaux 6 et 7 indiquent, pour la mise à jour des *PL* 2009 à 2011, le nombre de lignes gagnées à l'aide des divers procédés évoqués : retouches textuelles et diminution de l'interlettrage dans le tableau 6, retouches iconographiques dans le tableau 7.

	LIGNES GAGNÉES	ARTICLES TOUCHÉS	LIGNES GAGNÉES PAR ARTICLE TOUCHÉ
<i>PL</i> 2009	220	199	1,11
<i>PL</i> 2010	204	196	1,04
<i>PL</i> 2011	160	143	1,12

Tableau 6 : Nombre de lignes gagnées par des retouches textuelles ou par une diminution de l'interlettrage dans les *PL* 2009 à 2011

On observe que pour la mise à jour des *PL* 2009 à 2011, environ 150 à 200 articles ont été retouchés pour gagner des lignes. Le nombre de lignes gagnées sur l'ensemble du dictionnaire varie entre 160 et 220, ce qui représente 59 à 81 % d'une page de texte du *PL* complète (270 lignes en moyenne). Dans un *PL* mis à jour, c'est l'équivalent d'un peu plus d'une demi-page de texte qui disparaît.

Par ailleurs, lorsqu'un article est touché, c'est le plus souvent pour ne gagner qu'une seule ligne. Les retouches sont minimales : coupure d'un mot dans une définition ou remplacement d'un mot par un autre dans un exemple. Les articles choisis pour subir ces retouches sont prioritairement ceux qui comportent plusieurs exemples, ou ceux qui se terminent par une ligne creuse²⁷. Lorsqu'un article est retouché, c'est plutôt vers la fin du paragraphe (souvent là où se trouvent les exemples, d'ailleurs), de façon à réduire le nombre de lignes touchées par un décalage.

Il arrive qu'un article retouché permette le gain de plusieurs lignes, notamment lorsqu'une définition entière est supprimée, mais cela reste rare. Le nombre moyen de lignes gagnées par article retouché ne dépasse pas 1,1.

27. De mise à jour en mise à jour, le nombre d'articles se terminant par une ligne creuse diminue, et l'encombrement augmente en conséquence. Au moment de la refonte, il n'est pas rare que les maquettistes fassent artificiellement se terminer des articles par une ligne creuse, en augmentant l'interlettrage, de façon à rendre aisé le gain de ces lignes dans une mise à jour à venir.

	LIGNES GAGNÉES	ILLUSTRATIONS TOUCHÉES	LIGNES GAGNÉES PAR ILLUSTRATION TOUCHÉE
<i>PL</i> 2009	169	61	2,77
<i>PL</i> 2010	240	105	2,29
<i>PL</i> 2011	303	97	3,12

Tableau 7 : Nombre de lignes gagnées par des retouches iconographiques dans les *PL* 2009 à 2011

Les retouches iconographiques ont permis un gain de lignes substantiel dans les *PL* 2009 à 2011²⁸. Pour chaque illustration retouchée, ce sont en moyenne 2,3 à 3,1 lignes qui sont dégagées. Un nombre restreint d'illustrations retouchées permet un gain de lignes élevé. L'ensemble des lignes gagnées dans un millésime représente l'équivalent de 63 à 112 % d'une page de texte. Dans un *PL* mis à jour, c'est l'équivalent d'une demi-page à une page d'illustrations qui disparaît.

En comparant les tableaux 6 et 7, on observe qu'au fil des trois mises à jour étudiées le nombre d'articles textuellement retouchés diminue, tandis que le nombre d'illustrations retouchées augmente. Il s'agit là, sur une courte période, d'une évolution significative des pratiques lexicographiques.

Toutes ces données permettent de se faire une idée plus précise de l'ampleur d'une mise à jour des *PL* 2009 à 2011 : un peu moins de 2 pages de texte ajoutées (sur 1 100), presque autant de lignes supprimées par retouches textuelles et iconographiques. En somme, c'est à peine 0,2 % du texte qui se renouvelle, le reste demeurant parfaitement inchangé.

Pour se faire une idée de la différence entre ces mises à jour réduites et la refonte du *PL* 1998, précisons que les articles nouveaux ajoutés lors de cette refonte représentent un total de 4 095 lignes, soit davantage qu'en douze mises à jour. Le pourcentage de renouvellement du texte lors d'une refonte semble bien plus élevé que lors d'une mise à jour (probablement de l'ordre du décuple).

Mais, qu'un dictionnaire millésimé *X* soit une refonte ou une mise à jour de son édition précédente, ce qui permet d'établir une parenté indéniable entre celui-ci et un dictionnaire millésimé *X* + 1, c'est le pourcentage élevé du "patrimoine génétique du texte" qui demeure inchangé.

28. Les données du *PL* 2010 tiennent compte du remplacement de 390 illustrations par des « mots illustrés avec humour par des dessinateurs de renom », à l'occasion de l'« Anniversaire de la Semeuse » (mentions portées en première de couverture). Il est arrivé, lors de ces substitutions, que l'illustration de 2010 occupe un espace plus réduit que celle qui la précédait dans son emplacement en 2009. Par exemple, le remplacement de l'illustration d'*alterateur* par celle de *chasseur alpin* a permis un gain d'une ligne.

3. GÉNÉALOGIE TEXTUELLE

3.1. *Comparaison d'articles (1997 vs 2011) : fixité et changements*

Théoriquement, la généalogie entre les *PL* 1997 à 2011 d'une part, entre les *PR* 1997 à 2011 d'autre part, doit donc apparaître dans leur texte. En 14 éditions successives, mises à jour et refontes confondues, il doit rester des éléments peu changés, voire inchangés. C'est effectivement ce que l'on observe en comparant les dictionnaires 1997 et 2011 entre eux. Par exemple, l'article **déversoir** ne change pas d'une virgule entre le *PL* 1997 et le *PL* 2011 :

DÉVERSOIR n.m. Ouvrage au-dessus duquel s'écoulent les eaux d'un bassin, d'un canal, etc.

De même dans les *PR* 1997 et 2011, où les seules différences tiennent à des changements mineurs dans le protocole de rédaction²⁹ :

DÉVERSOIR [deVERswar] n. m. – 1673 ; de *déverser* ♦ Orifice par lequel s'écoule le trop-plein d'un canal, d'un réservoir. ⇒ 2. **émissaire, évacuation, 1. vanne. Le déversoir d'un barrage, d'un étang** (⇒ **bonde, daraise, décharge, évacuateur**). – *Déversoir d'orage*. – FIG. ⇒ **exutoire, issue**. « *Vous êtes heureux, vous autres, les poètes, vous avez un déversoir dans vos vers* » (Flaub.).

D'autres articles, au contraire, ont été retouchés durant cette période, à une ou plusieurs reprises, comme par exemple l'article **médicament** dans les *PL*, ici dans ses versions 1997 et 2011 :

MÉDICAMENT n.m. (lat. *medicamentum*). Substance ou composition administrée en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger, modifier les fonctions organiques.

MÉDICAMENT n.m. (lat. *medicamentum*). Substance ou préparation administrée en vue de traiter ou de prévenir une maladie, ou de restaurer, corriger, modifier des fonctions organiques.

A priori, on note dans la définition de 2011 trois modifications textuelles par rapport à celle de 1997 : « préparation » au lieu de « composition », « de traiter ou de prévenir une maladie, » au lieu de « d'établir un diagnostic médical », enfin « des » au lieu de « les ». Le reste de la définition et de l'article semble inchangé durant la période 1997-2011. Pour aller plus loin que ce constat de surface, il est nécessaire de mettre au point un mode de reconstitution de

29. En dehors de quelques symboles remplacés par d'autres (le point-virgule qui sépare la date de première attestation de l'étymologie, par un losange vide à partir du *PR* 2007 ; le losange qui introduit les définitions, par un carré noir à partir de 2007 ; les flèches de renvoi, par d'autres flèches à la même date), ce qui n'affecte pas le texte, on note que les noms d'auteurs cités perdent leurs parenthèses à partir de 2007 et que ceux qui sont abrégés sont développés à partir de 2001.

l'article qui permette de faire ressortir les données des millésimes non consultés (1998 à 2010, dans l'exemple de **médicament**).

3.2. *Segmentation du texte et datation des segments textuels*

Le fait que les *PL* et *PR* paraissent sous un millésime nouveau chaque année (cf. n. 4 ci-dessus pour le millésimage du *PR*) apporte un biais dans leur consultation. En effet, le lecteur qui consulte un article du *PR* 2011 risque de penser que ce qu'il lit date de l'année de parution de ce millésime, ou du moins a été revu et validé tel quel (si cela n'a pas entraîné de retouche) depuis la parution du millésime 2010. En réalité, un article consulté dans le dictionnaire 2011 a toutes les chances d'avoir traversé les dernières éditions successives du dictionnaire sans avoir été retouché, auquel cas, on peut affirmer qu'il date non pas de l'année de parution mais de l'année de rédaction ou de dernière retouche. Mais rien de cela ne transparaît dans les dictionnaires, où tout le texte est uniformément coiffé par un millésime fictivement unificateur.

On remarque dans l'ours des *PL* et *PR* millésimés la mention de collaborateurs et de rédacteurs n'ayant pas participé au millésime consulté, mais ayant participé aux éditions précédentes. Si leurs noms sont encore mentionnés, c'est probablement que le texte qu'ils ont rédigé se trouve toujours, d'une manière ou d'une autre, dans les millésimes postérieurs (probablement aussi parce que le dernier millésime est aussi le produit de l'œuvre collective à laquelle ils avaient contribué). Pourquoi ne pas aller plus loin (par exemple sur support électronique) en mentionnant, pour chaque article du dictionnaire, sa date de rédaction et ses éventuelles dates de retouches ? Ce n'est évidemment pas la vocation du dictionnaire papier, qui se veut un outil de consultation pratique et rapide pour tous les publics, sans surcharge d'informations. Mais ce peut être un projet pour les métalxicographes intéressés par la généalogie dictionnaire.

En l'occurrence, l'article **déversoir** des *PL* et *PR* 2011 pourrait être daté, non pas « 2011 », mais « 1997 », voire une date antérieure³⁰. Quant à la définition de **médicament** dans le *PL* 2011, elle pourrait être segmentée comme suit, de façon à faire apparaître les segments déjà présents dans le texte de 1997 (et probablement dans les éditions antérieures)³¹ :

30. Pour les *PR*, cet article date de la refonte de 1993 (que nous millésimerions 1994), lors de laquelle plusieurs renvois ont été ajoutés et un exemple légèrement réécrit. Pour les *PL*, il date de la refonte survenue dans le millésime 1989 (la définition qui a précédé était « Évacuateur de crues »).

31. On pourrait remonter jusqu'à la première apparition de l'article **médicament** dans le *PL* 1906. Le choix de démarrer au millésime 1997 correspond à notre volonté d'établir une méthodologie en l'appliquant à une période englobant une refonte significative et plusieurs mises à jour.

[Substance ou]^{1997 (ou date antérieure)}
 [préparation]^{absent en 1997}
 [administrée en vue]^{1997 (ou date antérieure)}
 [de traiter ou de prévenir une maladie,]^{absent en 1997}
 [ou de restaurer, corriger, modifier]^{1997 (ou date antérieure)}
 [des]^{absent en 1997}
 [fonctions organiques.]^{1997 (ou date antérieure)}

Une consultation des *PL* intermédiaires entre 1997 et 2011 permet de dater les segments réécrits depuis 1997. En l'occurrence, c'est lors de la refonte de 1998 que les trois segments textuels ont été remplacés ou supprimés. La définition du *PL* 2011 devient :

[Substance ou]^{1997 (ou date antérieure)}
 [préparation]¹⁹⁹⁸
 [administrée en vue]^{1997 (ou date antérieure)}
 [de traiter ou de prévenir une maladie,]¹⁹⁹⁸
 [ou de restaurer, corriger, modifier]^{1997 (ou date antérieure)}
 [des]¹⁹⁹⁸
 [fonctions organiques.]^{1997 (ou date antérieure)}

Mais ce n'est pas tout. Quand on consulte la définition dans le millésime 2011, les segments textuels « composition », « d'établir un diagnostic médical » et « les » ne sont pas accessibles. Leur suppression ou leur remplacement constitue pourtant une information pour le métalexicographe. Rien n'empêche de les faire figurer dans l'article segmenté, à condition de marquer, par exemple par une bifure, le fait qu'ils ont été supprimés de la définition. Ces segments biffés sont alors pourvus d'une date de suppression, obtenue en comparant les éditions successives :

[Substance ou]^{1997 (ou date antérieure)}
 [~~composition~~]^{supprimé en 1998}
 [préparation]¹⁹⁹⁸
 [administrée en vue]^{1997 (ou date antérieure)}
 [~~d'établir un diagnostic médical~~]^{supprimé en 2002}
 [~~5~~]^{1998, supprimé en 2002}
 [de traiter ou de prévenir une maladie,]¹⁹⁹⁸
 [ou de restaurer, corriger, modifier]^{1997 (ou date antérieure)}
 [~~les~~]^{supprimé en 1998}
 [des]¹⁹⁹⁸
 [fonctions organiques.]^{1997 (ou date antérieure)}

Il apparaît à travers cette nouvelle segmentation qu'en 1998, le segment « de traiter ou de prévenir une maladie » n'a pas remplacé « d'établir un diagnostic médical », mais que ces deux segments ont cohabité jusqu'en 2001. Ce n'est qu'en 2002 que le segment « d'établir un diagnostic médical », accompagné de la virgule postposée en 1998, a été supprimé. La coupe de ce segment, qui réduit d'une ligne la taille de l'article **médicament**, n'est pas imputable à un besoin de place, car la ligne libérée ne profite à aucun ajout sur la page 639 du *PL* 2002. Cette coupure de la définition participe

donc de la mise à jour du texte telle qu'elle est souhaitée par les lexicographes (par opposition à une retouche due à des contraintes matérielles).

Peut-on maintenant affirmer que l'absence de retouche de l'article **médicament** dans les *PL* 1999 à 2001 et 2003 à 2011 correspond à une réelle "activité" de mise à jour ? Dans les *PL* 2007, 2008, 2010 et 2011, la page sur laquelle figure l'article **médicament** n'a pas été retouchée. Dans le *PL* 2009, cette page fait partie des pages retouchées, mais seuls les articles **médiation** et **médecin** sont concernés par une retouche. Dans la période 2006-2011 (sur laquelle nous disposons de données plus fournies), les mises à jour du dictionnaire se traduisent par une absence de retouches de l'article **médicament**. Mais les lexicographes ont-ils seulement les moyens de tenir à jour en permanence tous les articles de toutes les pages ? Compte tenu des conditions d'élaboration du dictionnaire mis à jour, il ne nous le semble pas. L'absence prolongée de retouche d'un article, causée par ces conditions, se justifie cependant par l'absence de nécessité de modifier annuellement un article qui semble abouti.

Pour en revenir à la définition de **médicament** consultée dans le *PL* 2011, elle contient donc plusieurs strates et des restes textuels : les strates textuelles sont ces segments diversement datés (1998 vs 1997 ou date antérieure) et les restes sont ces segments supprimés, qui n'apparaissent plus en 2011.

Pour éviter de devoir traiter des segments textuels encore non datés (ceux déjà présents en 1997), nous étudions maintenant des articles entrés en 1998 dans le *PL* ou le *PR*. La méthode de datation des segments textuels de la définition s'applique alors à l'article entier.

3.3. Report des modifications textuelles dans les articles

Les articles **alma mater** du *PL* 2011 et **hypermédia** du *PR* 2011 ont été introduits dans le millésime 1998 de ces dictionnaires. Entre 1998 et 2011, ils ont tous deux été retouchés à plusieurs reprises. Nous donnons ci-dessous, l'une après l'autre, la version segmentée de ces deux articles, qui laisse apparaître les modifications qu'ils ont subies en 13 éditions successives :

[**ALMA MATER** [almamater] n.f.]¹⁹⁹⁸
 [sing.]²⁰⁰⁰
 [(mots lat.)]¹⁹⁹⁸
 [1.]²⁰⁰⁵
 [Belgique,]¹⁹⁹⁸
 [~~Canada,~~]^{1998, supprimé en 2000}
 [~~Québec,~~]^{2000, supprimé en 2005}
 [Suisse. Université.]¹⁹⁹⁸
 [2. Québec. Université, collège où l'on a fait ses études.]²⁰⁰⁵

L'article **alma mater**, entré dans le *PL* 1998 avec une seule définition non numérotée (« Université ») précédée de trois marques dia-

topiques (« Belgique, Canada, Suisse »), est d'abord retouché en 2000 : une indication grammaticale (« sing. ») est ajoutée après la mention de sa catégorie grammaticale, et la marque « Canada » est remplacée, comme d'ailleurs partout ailleurs dans le texte du *PL* 2000, par la marque « Québec », jugée plus appropriée. Nouvelle retouche en 2005 : une nouvelle description de sens, marquée uniquement « Québec », est ajoutée, ce qui implique la suppression de la marque « Québec » préexistante et qui provoque la numérotation des deux subdivisions. L'article consulté en 2011 est l'assemblage de strates textuelles datant de 1998, 2000 et 2005 ; il porte quelques cicatrices (marque remplacée par une autre, marque déplacée).

[**HYPERMÉDIA** [ipɛrmedja] n. m. et adj. – 1989 ; angl. *hypermedia*]¹⁹⁹⁸
 [-> 1. moyen* (encadré)]²⁰⁰³, supprimé en 2007
 [inform.]¹⁹⁹⁸
 [~~Système documentaire multimédia permettant d'établir, à partir d'un document de départ, des liaisons interactives~~]¹⁹⁹⁸, supprimé en 2003
 [Hypertexte appliqué à des données multimédias, permettant de créer des liens]²⁰⁰³
 [entre des textes]¹⁹⁹⁸
 [(⇒ **hypertexte**)]¹⁹⁹⁸, supprimé en 2003
 [, des sons et des images.]¹⁹⁹⁸
 [~~« Les hypermédias sont ainsi baptisés parce qu'ils offrent [...] la possibilité de plusieurs niveaux »~~]¹⁹⁹⁸, supprimé en 2007
 []¹⁹⁹⁸, supprimé en 2001, rétabli en 2003
 [~~de « lecture » enchaînés » (Le Monde, 1989).~~]¹⁹⁹⁸, supprimé en 2007
 [- Adj.]¹⁹⁹⁸
 [~~L'édition hypermédia~~]¹⁹⁹⁸, supprimé en 2003
 [~~Liens hypermédias.~~]²⁰⁰³

L'article **hypermédia**, entré dans le *PR* 1998 avec une définition, un renvoi, une citation et un exemple, est retouché à plusieurs reprises. En 2001, par erreur, un espace est supprimé de la citation, qui sera rétabli en 2003, au moment où la définition est partiellement réécrite, seule la portion finale étant conservée. Dans le même temps, le renvoi vers l'article **hypertexte** est supprimé, et en fin d'article l'exemple est remplacé par un autre exemple montrant la forme plurielle de l'emploi adjectival de l'entrée. De plus, un renvoi vers un encadré est ajouté dans la rubrique étymologique, qui sera supprimé en 2007. La même année, la citation est supprimée, comme d'ailleurs beaucoup d'autres citations tirées de la presse l'ont été lors de cette refonte. L'article consulté en 2011 est l'assemblage de strates textuelles datant de 1998, 2003 et 2007 ; il porte quelques cicatrices (citation et renvois supprimés, définition réécrite, exemple remplacé par un autre).

Pour permettre un traitement informatique de ces articles reconstitués, le balisage s'avère être une bonne solution. Gasiglia (2010 : 190-191) propose l'utilisation d'un élément <correction> ayant pour attributs @type et @millesime. Le premier attribut permet de préciser la correction effectuée : ajout ou suppression (la modification textuelle pouvant être assimilée à un ajout concomitant à une suppression). Le second apporte une information sur le millésime dans

lequel la correction a été apportée. Nous proposons ci-dessous un balisage de la définition de l'article **médicament** dans les *PL* 1997 à 2011. L'extrait qui suit représente bien sûr un tout premier pas vers ce qui serait le traitement informatique des données récoltées ; la route serait longue jusqu'à la conception d'une interface dynamique de consultation. Pour améliorer la lisibilité, le balisage est ici codé en police Arial :

```
<defPL millesime="1997">
  Substance ou
  <correction type="suppression" millesime="1998">
    composition
  </correction>
  <correction type="ajout" millesime="1998">
    préparation
  </correction>
  administrée en vue
  <correction type="suppression" millesime="2002">
    d'établir un diagnostic médical
  </correction>
  <correction type="ajout" millesime="1998">
    ,
  </correction>
  <correction type="suppression" millesime="2002">
    ,
  </correction>
  <correction type="ajout" millesime="1998">
    de traiter ou de prévenir une maladie,
  </correction>
  ou de restaurer, corriger, modifier
  <correction type="suppression" millesime="1998">
    les
  </correction>
  <correction type="ajout" millesime="1998">
    des
  </correction>
  fonctions organiques.
</defPL>
```

Les deux directions suivies pour étudier l'évolution du texte lexicographique aboutissent au même résultat. En effet, la recherche de modifications textuelles (ajouts, suppressions, réécritures, déplacements) constatées en suivant l'évolution des articles dans des éditions successives du même dictionnaire (comme détaillé tout au long de cette partie) d'une part, la comparaison complète des dictionnaires consécutifs dans le but de relever toutes les retouches apportées à chaque article (comme présenté en 1.4.) d'autre part, si elles étaient menées à terme, aboutiraient au même résultat, à savoir un dictionnaire chronologique couvrant toutes les étapes de l'histoire d'un titre lexicographique, qui ferait apparaître les détails de son évolution et les segments de texte absents de la dernière édi-

tion parue. Ce dictionnaire, une fois terminé³², pourrait être tenu à jour par simple report des modifications textuelles constatées dans les nouvelles éditions.

4. PROGRESSION DU TEXTE LEXICOGRAPHIQUE : DES ALLERS-RETOURS

Nous souhaitons nous arrêter pour terminer sur un type d'opération déroutant : l'annulation d'une modification précédemment apportée au texte.

Dans l'exemple de l'article **hypermédia** développé ci-dessus, un espace, après avoir été supprimé par erreur en 2001, est rétabli en 2003. Entre ces deux éditions du *PR*, nous assistons à une double retouche du texte, la seconde annulant la première. Lorsqu'un segment textuel est ajouté puis supprimé, ou supprimé puis réintroduit, ou encore lorsqu'il est réécrit puis rétabli, nous parlons d'aller-retour entre deux positions textuelles – même si l'effacement d'un espace dans l'article **hypermédia** ressemble plus à une simple erreur matérielle qu'à un choix lexicographique. Ce phénomène touche des articles entiers (cf. § 4.1.), des informations orthographiques (cf. § 4.2.), ainsi que d'autres types d'informations.

4.1. *Allers-retours dans la nomenclature*

Entre 1997 et 2011, on observe que 129 articles sortent du *PL* avant d'y être réintroduits peu après. Pour chacun d'eux, il existe donc un segment temporel (constitué par quelques millésimes successifs) dans lequel ils n'apparaissent pas. Au moment de leur réintroduction, les lexicographes ne communiquent pas sur ces entrées, qui ne sont pas célébrées avec les autres « mots nouveaux ». Ces revirements sont les signes d'un changement d'orientation dans la politique de sortie des articles³³. C'est notamment après les réclamations d'amateurs de jeux tels que *Des chiffres et des lettres* ou le *Scrabble* que les éditeurs choisissent de faire revenir dans la nomenclature certains des mots supprimés lors des refontes (1981 et 1989, mais surtout 1998, refonte lors de laquelle près de 4 400 articles ont été supprimés). Il est difficile de savoir si une future réinsertion des articles est programmée au moment de leur suppression, même

32. Une première étape de sa fabrication pourrait consister en la comparaison des refontes du dictionnaire, ce qui ferait ressortir les évolutions textuelles de fond – quand les retouches apportées lors des mises à jour correspondent le plus souvent à des évolutions de détail.

33. Il arrive aussi de manière exceptionnelle qu'un article sorte par erreur sans que les lexicographes ni les correcteurs ne s'en aperçoivent. C'est le cas de l'article **plisser**, sorti du *PL* en 2000 et réintroduit dès le millésime 2001.

si ce peut être le cas pour quelques-uns dont la sortie apparaîtrait temporairement comme le seul moyen de gagner quelques lignes sur une page mise à jour, mais on peut alors s'interroger sur la pertinence d'une telle oscillation programmée de certaines informations, dont la consultation est compromise par leur absence temporaire et presque aléatoire.

Entre 1997 et 2011, dans les *PR*, un seul sous-article (**occlusal, ale, aux**), probablement sorti par erreur en 2008, a été réintroduit en 2009.

À l'inverse, dans la même période, on note que 76 articles ont été ajoutés dans le *PL* avant de disparaître peu après. L'affirmation de Kurt Baldinger, selon qui « une fois admis dans les dictionnaires, un mot en sort difficilement »³⁴, doit donc être nuancée. Parmi ces 76 articles, on relève une part importante d'helvétismes entrés lors de la refonte de 1998. À nouveau, leur sortie précipitée est le signe d'un revirement éditorial : après l'introduction massive de mots de la francophonie, la masse de francophonismes est régulée par des suppressions ponctuelles. Plus précisément, le nombre d'helvétismes est diminué de façon à obtenir une sorte d'équilibre entre ceux-ci et les belgicismes.

Dans les *PR* 1997 à 2011, un seul sous-article (**parapharmacien, ienne**) a suivi le même chemin, sans que nous soyons en mesure de l'expliquer.

L'aller-retour d'articles dans la nomenclature des dictionnaires millésimés a déjà été remarqué, notamment par P. Corbin (1982 : 127 et 135-136) et par D. & P. Corbin (1989 : 941) pour les dérivés en *-age* et *-ment* à la nomenclature du *PL*, par Catach & al. lors de la préparation du *Dictionnaire historique de l'orthographe française* (1976 : 62), par Beaujot (1989 : 80) et par Muller (2004 : 183). Leurs observations, qui portaient sur quelques mots, trouvent dans notre corpus une confirmation à plus grande échelle, grâce à un relevé méthodique.

4.2. Allers-retours dans l'orthographe

Des cas d'allers-retours ont également été constatés dans les choix orthographiques.

Entre 1997 et 2011, on en trouve deux exemples seulement dans les *PR* : les articles **repartie** ou **répartie** et **1. repartir** ou **répartir**. Alors qu'on trouve ces doubles entrées dans les *PR* 1997 à 2006 et 2008 à 2011³⁵, dans le *PR* 2007, on trouve en entrée de ces articles uniquement **repartie** et **1 repartir**, sans mention des graphies avec accent aigu. Il y a donc oscillation entre la position des *PR*

34. Cité par Matoré (1968 : 221-222).

35. Avec dans le millésime 2009 un nouveau changement orthographique, puisque l'ordre des deux graphies du verbe est inversé. L'article devient : **2 répartir** ou **repartir**.

1997 à 2006 et 2008 à 2011, avec double entrée, et la position affichée dans le *PR* 2007, avec graphie unique en entrée.

Dans les *PL* de la même période, on relève une cinquantaine d'exemples similaires. Une part importante de ces exemples concerne des graphies issues d'un point précis des *Rectifications de l'orthographe* de 1990, en l'occurrence le remplacement des *é* prononcés ouverts par des *è*, dans des mots tels que *réglementaire*, *sèche-resse*, etc. En l'occurrence, pour ces mots, la graphie traditionnelle avec *é* est le point de départ et d'arrivée du mouvement de va-et-vient, le point intermédiaire étant la cohabitation de deux graphies en entrée, avec la graphie rectifiée en seconde position. Pour ce groupe d'allers-retours, les dates de modification sont les mêmes. Ainsi on trouve :

réglementairement (*PL* 1997)

réglementairement ou **règlementairement** (*PL* 1998-2004)

réglementairement (*PL* 2005)

À une plus grande échelle, des faits similaires s'offrent à l'observation. En effet, en comparant les relevés orthographiques de N. Catach dans les *PL* des années 1960 et ceux que nous avons réalisés dans les *PL* 1997 à 2011, il apparaît que de nombreuses régularisations de pluriels de noms composés observées en comparant les *PL* 1962 et 1969, et que N. Catach croyait acquises, ont été annulées probablement en plusieurs temps entre 1969 et 1997, puis pratiquées à nouveau dans des *PL* plus récents, notamment le 2005. Si tous les noms composés ne sont pas directement concernés par un aller-retour, il en demeure néanmoins un certain nombre dont le sort démontre qu'en 50 ans d'actualisation du *PL*, la succession d'équipes de lexicographes et d'éditeurs est à l'origine de progressions lexicographiques de tous types, dont certaines annulent les avancées consenties précédemment.

On l'aura compris, la marche du texte lexicographique tenu à jour n'est aucunement uniforme. Toute modification apportée à un segment de texte dans un millésime donné est susceptible d'être annulée par la suite, à plus ou moins long terme. De plus, non seulement le texte lexicographique ne progresse pas uniformément, mais encore la direction qu'il suit n'est ni clairement affirmée, ni définitive. En somme, le texte du dictionnaire progresse par essais, par petites touches, et rien n'y est acquis.

5. CONCLUSION

Derrière le millésime porté en couverture des *Petit Larousse*, des *Petit Robert* et des *Dictionnaire Hachette*, les opérations de mise à jour des dictionnaires se déroulent dans la plus grande discrétion, que seule une minutieuse étude comparative peut dévoiler. Con-

trairement aux idées reçues, le dictionnaire millésimé de l'année en cours n'est pas plus complet que celui d'une année précédente. En effet, bien que les données ajoutées au tout dernier dictionnaire paru soient relativement récentes, la contrainte du nombre de pages devant demeurer inchangé implique que tout ajout doit être compensé par une suppression de taille équivalente. Pour chaque mise à jour, le dictionnaire se défait de quelques informations et les remplace par d'autres, le tout dans des proportions infinitésimales (à l'échelle du dictionnaire entier). En contrepartie, lors d'une refonte, de plus nombreux changements textuels surviennent : c'est donc surtout lors de ses refontes que le dictionnaire se renouvelle. Cela n'empêche pas que le texte, considéré dans sa globalité, demeure le même : quelques articles pris pour exemples ont traversé refontes et mises à jour du *PL* et du *PR* sans la moindre retouche.

Au-delà de la découverte du vrai visage des mises à jour de dictionnaires dans la période 1997-2011, le métalexigraphe peut s'appuyer sur ces données pour établir une généalogie textuelle. Entre les *PL* 1997 à 2011, la parenté ne fait aucun doute. Gageons qu'il doit également exister un fonds de similitudes entre le premier *PL* et le tout dernier millésime, et entre ce premier *PL* et les premiers titres des éditions Larousse, parus au milieu du XIX^e siècle. Le chantier de plusieurs métadictionnaires généalogiques, consacrés chacun à un titre mis à jour, et riches de données chiffrées sur le pourcentage de texte conservé et modifié d'une édition à l'autre, peut alors être envisagé. Le fruit de ce projet trouverait son application dans l'élimination d'affaires lexico-médiatiques, telles que l'affaire *Maxidico* (procès pour plagiat et parasitisme du *PL*) ou, plus anciennement, l'affaire Furetière (accusé d'avoir volé les travaux académiques). Il pourrait également servir de corpus dans les recherches portant sur l'évolution de n'importe quel élément de contenu des dictionnaires – prononciation, féminisation, réseau de renvois, francophonismes, etc. –, par exemple dans le but de mettre en parallèle l'évolution des dictionnaires contemporains avec des faits proprement linguistiques observés dans des corpus.

CAMILLE MARTINEZ

Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. *Dictionnaires*

DH = *Dictionnaire Hachette*, millésime 2010, Paris, Hachette Livre, 2009 ; millésime 2011, 2010.

Dictionnaire Hachette : voir *DH*.

Dictionnaire historique de l'orthographe française (CATACH N. dir.), Paris, Larousse, 1995.

Petit Larousse : voir *PL*.

Petit Robert : voir *PR*.

PL = *Petit Larousse illustré*, millésime 1997, Paris, Larousse, 1996 ; millésime 1998, grand format, Larousse / Bordas, 1997 ; millésime 1999, 1998 ; *Petit Larousse*, millésime 2000, grand format, Larousse / HER, 1999 ; *Petit Larousse illustré*, millésime 2001, 2000 ; *Petit Larousse*, millésime 2002, grand format, Larousse / VUEF, 2001 ; millésime 2003, 2002 ; *Petit Larousse illustré*, millésime 2004, 2003 ; millésime 2005, Larousse, 2004 ; millésime 2006, 2005 ; millésime 2007, 2006 ; millésime 2008, 2007 ; millésime 2009, 2008 ; millésime 2010, 2009 ; millésime 2011, 2010.

PR = *Nouveau Petit Robert*, grand format, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1996 ; 1997 ; 1998 ; 1999 ; 2000 ; 2001 ; 2002 ; 2003 ; format standard, 2004 ; millésime 2006, 2005 ; millésime 2007, 2006 ; millésime 2008, 2007 ; millésime 2009, 2008 ; millésime 2010, 2009 ; *Petit Robert*, millésime 2011, 2010. [Les *PR* non millésimés – de 1996 à 2004 – reçoivent dans cet article un millésime reconstitué, cf. n. 4.]

Robert junior = *Le Robert junior illustré*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993 ; nouv. éd. entièrement revue et enrichie, 1999.

2. Autres références

BEAUJOT J.-P. (1989), « Dictionnaires et idéologies », in Hausmann F.J., Reichmann O., Wiegand H.E. & Zgusta L. Hrsg., art. 9, pp. 79-88.

CATACH N. (1971), *Orthographe et lexicographie* (Littré, Robert, Larousse), t. I, *Variantes graphiques, mots latins et grecs, mots étrangers*, Paris, Didier.

(1981), *Orthographe et lexicographie*, t. II, *Les mots composés*, Paris, Nathan.

(2001), *VARLEX. Variation lexicale et évolution graphique du français actuel* (*Dictionnaires récents, 1989-1997*), Paris, CILF.

CATACH & al. (1976) = CATACH N., GOLFAND J., METTAS O. & PASQUES L., « Le Dictionnaire Historique de l'orthographe française », *Le français moderne* XLIV.1, pp. 57-67.

CORBIN D. & CORBIN P. (1989), « Sélection et description des dérivés et composés dans le dictionnaire monolingue », in Hausmann F.J., Reichmann O., Wiegand H.E. & Zgusta L. Hrsg., art. 89, pp. 937-946.

CORBIN F. (2009), « L'iconographie du *Robert junior* (1993-2004) », *Lexique* 19, pp. 69-115.

CORBIN P. (1982), « Le monde étrange des dictionnaires (3) : *La faiselle* et autres contes, scolies sur le changement lexical », *Modèles linguistiques* IV.1, pp. 125-184.

(1995), « Le monde étrange des dictionnaires (8). Du *Petit Robert* (1967) au *Micro Robert* (1971) : le recyclage de citations », *Lexique* 12-13, pp. 125-145.

DAL G. & NAMER F. (2012), « Faut-il brûler les dictionnaires ? Ou comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en

- morphologie », in Neveu F., Muni Toke V., Blumenthal P., Klingler T., Ligas P., Prévost S. & Teston-Bonnard S. éd.s, 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Lyon, France, 4-7 juillet 2012, SHS Web of Conferences, vol. 1, pp. 1261-1276, http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000217.pdf.
- GASIGLIA N. (2010), *Des usages en corpus aux descriptions dictionnaires*, habilitation à diriger des recherches, 3 vol., Université Lille 3.
- HAUSMANN F.J., REICHMANN O., WIEGAND H.E. & ZGUSTA L. Hrsg. (1989), *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, t. 1, Berlin / New York, Walter de Gruyter.
- LEHMANN A. (1995), « Du *Grand Robert* au *Petit Robert* : les manipulations de la citation littéraire », *Lexique* 12-13, pp. 105-124.
- MARTINEZ C. (2009), *L'évolution de l'orthographe dans les Petit Larousse et les Petit Robert 1997-2008 : une approche généalogique du texte lexicographique*, thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise.
- (2012), *L'orthographe des dictionnaires français. La construction de la norme graphique par les lexicographes*, Paris, Honoré Champion éditeur.
- MATHIEU-COLAS M. (1988), « Variations graphiques des mots composés dans le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* », *Linguistica Investigaciones* XII.2, pp. 235-280.
- MATORÉ G. (1968), *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Librairie Larousse.
- MULLER C. (2004), *La langue française vue d'Orthonet*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Rectifications de l'orthographe = Les rectifications de l'orthographe*, Journal officiel de la République française, Documents administratifs, n° 100, 6 décembre 1990.
- WOOLDRIDGE T.R. (1977), *Les débuts de la lexicographie française : Estienne, Nicot et le "Thresor de la langue françoise" (1606)*, Toronto / Buffalo, University of Toronto Press.
- YAGUELLO M. (1979), *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot.